



**Universität
Zürich^{UZH}**

Institut de Criminologie

Sondage au sujet des expériences et opinions sur la criminalité dans le canton de Berne

Analyses dans le cadre du sondage national de victimisation 2011

Martin Killias, Silvia Staubli, Lorenz Biberstein, Matthias Bänziger, Sandro Iadanza

Universität Zürich
Rechtswissenschaftliches Institut
Kriminologisches Institut
Rämistrasse 74 / 39
CH-8001 Zürich

Telefon +41 44 634 30 68
www.rwi.uzh.ch/killias

Table des matières

Préface

Méthodologie

1 Sondage national de victimisation 2011	4
1.1 Contexte du sondage national de victimisation	4
1.2 Structure du sondage	5
1.2.1 Méthode du sondage et tirage de l'échantillon	5
1.2.2 Prise de contact avec les personnes choisies	6
1.2.3 Pondération	6
1.3 Présentation des résultats	6
1.3.1 Réponses manquantes / invalides	6
1.3.2 Prévalence	7
1.3.3 Comparaisons	7
2 Sondage dans le canton de Berne	8
2.1 Population interrogée	8
2.2 Manière d'interroger et taux de réponses	8

Résultats

3 Victimisation	9
3.1 Délits contre les biens personnels	9
3.1.1 Vol de véhicule et d'objets dans la voiture (voiture, moto, vélo)	9
3.1.2 Cambriolage et tentative de cambriolage	10
3.1.3 Vol de biens personnels	11
3.2 Délits contre l'intégrité personnelle	12
3.2.1 Brigandage	12
3.2.2 Victimisation sexuelle	12
3.2.3 Violence et menaces	13
3.3 Activités illégales sur Internet	14
3.4 Actes frauduleux	14
3.4.1 Actes frauduleux en tant que consommateur/trice	15
3.4.2 Fraude par carte de crédit ou de banque	15
3.4.3 Usurpation d'identité	15

4 Rapport avec les pouvoirs publics	16
4.1 Taux de reportabilité et satisfaction des victimes en ce qui concerne le traitement du cas	16
4.2 Perception et appréciation du travail général de la police	17
4.3 Contacts et expériences avec des services d'aide aux victimes	20
5 Sentiment de sécurité	21
5.1 Où et à quel degré les interviewés se sentent-ils en sécurité?	21
5.1.1 Dans la rue	21
5.1.2 Lors d'événements sportifs	22
5.1.3 Dans le trafic	22
5.2 Risques personnels / mesures de protection	22
5.3 Problèmes à résoudre et mesures pour la circulation routière	23
Conclusion	
Bibliographie	
Annexes	

Préface

Commandé par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), le sondage suisse de victimisation 2011 a été exécuté sous la direction de la police cantonale bernoise et de l'Institut de criminologie de l'Université de Zurich. Ce sondage renoue avec la tradition des anciens *International Crime Victimization Surveys* (ICVS). Dans le cadre de cette étude nationale, 7 cantons, 17 communes bernoises, trois communes zurichoises ainsi que les villes de Schaffhouse et de Neuchâtel ont saisi l'opportunité d'effectuer une étude approfondie sur la victimisation subie sur leur territoire (cf. annexe, Tableau 50). Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le chapitre consacré à la méthodologie. La partie « Résultats » permettra, pour sa part, une vue détaillée des expériences de victimisation, du rapport avec les pouvoirs publics et du sentiment de sécurité des personnes interviewées. Pour finir, les résultats seront résumés et interprétés.

Méthodologie

1 Sondage national de victimisation 2011

1.1 Contexte du sondage national de victimisation

Les sondages internationaux de victimisation (International Crime Victimization Surveys, ICVS) ont débuté en 1989 (van Dijk/Mayhew/Killias 1990). Ils ont été élaborés sur la base du sondage de victimisation en Suisse (Killias 1987) - réalisé à l'aide d'interviews assistées par ordinateur - qui était alors un des sondages les plus vastes en la matière. L'ICVS a été répliqué en 1996, 2000 et 2005. La Suisse y a participé à chaque fois avec d'importants échantillons. A l'exception de l'année 1998, les sondages suisses ont toujours été menés en même temps et en coordination avec les ICVS.

En 2005, l'Union Européenne a « revisité » l'ICVS afin de l'adapter à ses buts et à son engagement en matière de sécurité intérieure dans les pays européens. Des experts ont été engagés et des groupes de travail ont été constitués afin d'adapter la méthodologie et le contenu du sondage. Ceci a entraîné des retards considérables. Finalement, la « réédition » de l'ICVS a été lancée en 2010 en Allemagne, en Angleterre et au Pays de Galles, au Danemark, en Suède, aux Pays-Bas ainsi qu'au Canada. Le but premier était de tester les différentes innovations technologiques, telles que, par exemple, la transition partielle vers des interviews en ligne. La Suisse, tout comme le reste de l'Europe ne connaissait plus de tels sondages depuis 2005. De ce fait, même si notre pays n'avait pas participé à la conception de cette dernière étude, il paraissait important de lancer également une nouvelle édition de ce sondage au niveau national en coordonnant nos efforts avec ceux de ces six pays.

Par la suite, les responsables de l'étude des six pays ont effectué des réductions considérables de leur sondage. Inversement, notre équipe, les responsables de la police cantonale bernoise qui ont suivi le sondage au nom de la CCDJP et la police cantonale zurichoise ont élargi la liste de questions. A l'exception des questions de victimisation, les points de convergence entre l'étude des six pays et notre sondage ont donc été fortement réduits. Les comparaisons internationales se limitent aujourd'hui aux sondages antérieurs. De plus, certains problèmes apparus lors de la mise en œuvre du sondage dans certains pays ont eu pour conséquence un taux de participation parfois inférieur à 10 pourcent rendant, de fait, toute comparaison encore plus difficile.

Néanmoins, la simultanéité de notre sondage avec celui des six pays a été bénéfique pour la Suisse. En effet, les expériences négatives faites d'un point de vue méthodologique à l'étranger ont permis d'améliorer notre sondage national. La combinaison des interviews par téléphone et en ligne a d'ailleurs été un franc succès. De plus, après une pause de six ans (donc depuis 2005), un nouveau sondage s'imposait afin de donner suite à la série d'études commencée en 1984/7. En outre, la réorganisation de la statistique policière (KRISTA) en 2009 avait rendu la comparaison avec les années précédentes pratiquement impossible, d'où l'utilité de sondages tels que l'ICVS pour révéler la tendance des différentes formes de criminalité au fil des ans.

Le sondage auprès de la population du canton de Berne est l'illustration d'une certaine « tradition » des études suisses qui ont pour habitude de s'intéresser aux phénomènes d'un point de vue national mais également d'un point de vue plus local. Ce sondage national a été financé par tous les corps de polices cantonales selon une clé de répartition définie par la CCDJP. Chaque canton et commune avait la possibilité de participer, à ses frais, à un sondage approfondi (cf. annexe, Tableau 50). L'Office fédéral de la justice a également apporté sa contribution avec une étude supplémentaire en matière de violence domestique. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un autre rapport. Il avait également été projeté d'évaluer l'appréciation du nouveau Code Pénal par les répondants au sondage mais ceci a été refusé par l'Office fédéral de la justice.

1.2 Structure du sondage

1.2.1 Méthode du sondage et tirage de l'échantillon

Après que l'interview téléphonique assistée par ordinateur (CATI : computer assisted telephone interview) se soit imposée dans les années 1980, une vaste discussion concernant la méthode adéquate pour les sondages a été lancée en Europe. Ce qui en est ressorti c'est qu'en fin de compte la méthode influence peu les résultats. En effet, la structure du questionnaire ainsi que certaines modalités relatives à la situation de l'interview semblent plus importantes (cf. Killias/Kuhn/Aebi 2011, Rz 246). Depuis lors, suite à l'apparition des téléphones portables, la situation est devenue plus compliquée. Une nouvelle appréciation de la situation et, de fait, une nouvelle orientation se sont imposées. Outre les interviews par téléphone, l'utilisation croissante des ordinateurs et d'Internet dans les ménages présente de nouvelles possibilités d'atteindre les personnes cibles. Puisque l'accès à Internet et au téléphone n'est pas identique parmi la population, une combinaison de sondages en ligne et par téléphone semble par conséquent raisonnable.

Ces réflexions ont donc amené les responsables de l'étude des six pays à envisager une combinaison de ces deux méthodes. Chaque pays a adopté une procédure différente en fonction de la disponibilité des annuaires téléphoniques et adresses électroniques. En Suisse, il semblait opportun de se baser avant tout sur le registre de la population qui est, dans la plupart des cantons, administré au niveau communal. Dans un premier temps, nous avons choisi aléatoirement 199 communes selon une procédure élaborée par l'Institut de sociologie de l'Université de Berne (Jann 2007) qui permet de tirer un échantillon relativement représentatif de la population suisse. Pour effectuer ceci, nous avons pris contact avec 199 administrations communales et les administrations cantonales des cantons de Bâle-Ville et de Genève pour l'étude nationale, ainsi qu'avec d'autres communes pour les différentes études approfondies. Dans le canton de Berne, le triage des adresses s'est effectué aussi directement auprès des services cantonaux. Ainsi, des problèmes – comme dans d'autres cantons où quelques communes ont refusé de participer – ont pu être évités.

Dans les autres cantons, chaque commune a choisi en fonction de sa taille un certain nombre d'adresses et les a transmises à l'Institut de criminologie. Se basant sur des annuaires publics, les collaborateurs de notre institut ont ensuite cherché les numéros de téléphone correspondant et les ont transmis à l'institut de sondage gfs-zürich. Les personnes pour lesquelles nous avons trouvé un numéro de téléphone ont ensuite reçu une lettre. Afin de clarifier si le fait de se limiter à ces personnes influençait les résultats, nous avons envoyé cette lettre à toutes les personnes sur les listes des villes de Schaffhouse et de Zurich, indépendamment du fait qu'elles soient joignables par téléphone ou non. L'évaluation montre que la procédure en question influence à peine les résultats. Cependant, il faudrait le tester encore de manière expérimentale.

1.2.2 Prise de contact avec les personnes choisies

Environ deux semaines avant le début des interviews, les personnes choisies ont reçu une lettre qui les informait de la démarche du projet et les encourageait à y participer. La lettre contenait, entre autres, le lien Internet pour compléter le questionnaire directement en ligne. Celle-ci était accompagnée d'une lettre signée par le commandant de la police respective dans laquelle l'importance d'un tel sondage était soulignée et la participation des répondants était à nouveau sollicitée. Dans certains cantons, nous n'avons pas pu obtenir de telles lettres dans un délai raisonnable. Lorsque celles-ci ont été disponibles (comme dans le canton de Berne), le taux de participation à notre sondage s'est élevé à 55.1% contre seulement 60.2% dans les autres cantons.

Les résultats témoignent de l'efficacité de la procédure choisie. Le taux de participation est en effet assez élevé (cf. Tableau 4). Ce succès est dû avant tout à l'utilisation des deux méthodes de sondage ainsi qu'aux lettres de soutien des commandants de police.

Etant donné que les participants ont été choisis sur la base des registres de la population (et non sur la base des annuaires comme dans les anciens sondages) - c.à.d. que le contrôle des habitants s'est servi d'une liste avec toutes les personnes âgées de 16 ans ou plus – il est possible que plus d'une personne par ménage ait été interrogée. Ceci doit être pris en compte lors de l'interprétation des probabilités de victimisation. Il ne faut donc pas considérer ces taux au niveau des ménages mais au niveau de la population totale.

1.2.3 Pondération

La population interrogée ne correspond que très rarement à la population réelle. La distribution a donc été corrigée grâce à un ajustement statistique nommé pondération qui se base sur le nombre de personnes interviewées et la taille de la population communale. En ce qui concerne le sexe, nous avons utilisé la distribution habituellement employée dans la recherche, à savoir celle de 50-50% et pour l'âge, la distribution suivante : 0-39 ans : 45% ; 40-64 ans : 35% ; 65 ans et plus : 20%.

1.3 Présentation des résultats

1.3.1 Réponses manquantes / invalides

La plupart des questions contenaient une catégorie de réponse « Ne sait pas / Sans réponse ». Cette catégorie doit être traitée différemment selon le genre de questions posées et le type de réponses données. Si peu de personnes ont utilisé l'option de réponse « Ne sait pas / Sans réponse », celles-ci

peuvent être traitées comme des « valeurs manquantes », c.à.d. que seules les réponses valides sont considérées. Si plus de personnes, par exemple la moitié, font partie de cette catégorie, ceci peut avoir une grande influence sur les pourcentages calculés. Par exemple, si 50% des personnes interviewées ont répondu « Ne sait pas / Sans réponse » et que les 50% de réponses valides correspondent à la catégorie « oui », cela signifie qu'il n'y a que 25% des personnes interrogées qui ont répondu « oui ». Ces cas sont mentionnés dans le rapport.

En principe, tous les pourcentages sont accompagnés du nombre de cas, qui doit également être pris en considération. Si ce dernier est faible, il faut éviter d'aller trop loin dans l'interprétation des pourcentages.

1.3.2 Prévalence

La prévalence indique le nombre de personnes d'un groupe qui présentent une certaine caractéristique. Dans le cas du sondage de victimisation, elle indique le pourcentage de personnes interrogées (ou, par exemple, dans le cas de vol des véhicules, le pourcentage de personnes qui *possédaient* un véhicule) qui ont fait une expérience de victimisation dans un certain laps de temps. La prévalence sur une année donne le nombre de cas dans l'intervalle d'une année (2009, 2010 ou 2011). La prévalence sur cinq ans indique le nombre de cas au cours des cinq dernières années (de 2006 à 2010). La probabilité qu'une personne ait été victime d'un délit augmente en fonction de la période de temps étudiée. En effet, la prévalence sur cinq ans est normalement plus élevée que celle sur un an. Pour cette raison, seules les prévalences sur cinq ans ont été considérées pour calculer les rapports entre les variables sexe, âge, nationalité¹ et revenu du ménage.

Les questions de détail n'ont concerné que le dernier cas vécu et n'ont été posées que si le cas s'est produit après 2008. Il ne faut pas tirer de conclusions hâtives à partir de différences de prévalence sur un an entre 2009 et 2010 puisque les deux points de mesures sont trop proches l'un de l'autre et que le nombre de cas est souvent trop petit. La prévalence 2011 est citée par souci de complétude mais elle concerne uniquement les mois précédant la fin de l'étude dans la commune respective. Cette période peut donc différer suivant les communes.

Les résultats ont été considérés comme significatifs et sont cités dans les tableaux uniquement si la probabilité de se tromper est inférieure à 5%. Pour souligner les différences parfois conséquentes - par exemple entre sexes dans les cas de victimisation sexuelle - les expériences faites selon le sexe et l'âge sont toujours indiquées, indépendamment des conditions mentionnées.

1.3.3 Comparaisons

Lors de la présentation des résultats, nous ferons des comparaisons avec la ville Berne qui a également fait l'objet d'étude approfondie ainsi qu'avec l'étude nationale. Dans le chapitre 3, nous présenterons également les taux des anciens sondages de victimisation suisses et européens pour chaque délit (ceux-ci sont résumés dans l'annexe, Tableau 47, Tableau 48, Tableau 49).

¹ La catégorie „nationalité“ compare les Suisses avec des citoyens d'autres pays vivant en Suisse.

Afin de pouvoir estimer si les différences entre les données actuelles et les anciennes sont significatives, il faut calculer les intervalles de confiance à l'aide du Tableau 51. Une différence entre deux pourcentages est significative si l'intervalle de confiance d'une valeur ne se recoupe pas avec celui de l'autre. En raison de la taille relativement petite des échantillons, il se peut qu'en utilisant un risque d'erreur de 5%, certaines différences pertinentes ne soient pas significatives. C'est pourquoi on peut également considérer le seuil de 10%.

2 Sondage dans le canton de Berne

2.1 Population interrogée

Le Tableau 1 donne une vue d'ensemble de la population interrogée dans le canton de Berne avant pondération (la distribution effective des personnes interrogées). Le Tableau 2 donne une estimation de la population après pondération. La pondération permet de faire diminuer le pourcentage de femmes ainsi que celui des personnes âgées de plus de 39 ans et d'augmenter celui des hommes et des personnes plus jeunes, donnant ainsi un point de vue plus représentatif de la population du canton de Berne.

Tableau 1 : Population interrogée dans le canton de Berne avant pondération (selon l'âge et le sexe en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

Catégorie d'âge	m	f	Globalement
jeune (16-25 ans)	10.9 (26)	10.0 (26)	10.4 (52)
moyenne (26-39 ans)	16.7 (40)	19.2 (50)	18.0 (90)
âinée (>39 ans)	72.4 (173)	70.9 (185)	71.6 (358)
Total	100 (239)	100 (261)	100 (500)

Tableau 2 : Population interrogée dans le canton de Berne après pondération (selon l'âge et le sexe en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

Catégorie d'âge	m	f	Globalement
jeune (16-25 ans)	17.9 (45)	15.6 (39)	16.8 (84)
moyenne (26-39 ans)	27.1 (68)	29.6 (74)	28.3 (142)
âinée (>39 ans)	55.0 (138)	54.8 (137)	54.9 (275)
Total	100 (251)	100 (250)	100 (501)

2.2 Manière d'interroger et taux de réponses

Le Tableau 3 montre la manière dont la population a participé dans le canton de Berne. 61.2% ont rempli le questionnaire sur Internet (CAWI) et l'autre moitié par téléphone (CATI). Les personnes entre deux âges ont participé le plus souvent via Internet.

Tableau 3 : Manière de participer au sondage (selon l'âge et le sexe en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	<26 ans	26-39 ans	>39 ans	m	f	Globalement
CAWI	55.8 (29)	70.8 (63)	59.8 (214)	63.6 (152)	59.0 (154)	61.2 (306)
CATI	44.2 (23)	29.2 (26)	40.2 (144)	36.4 (87)	41.0 (107)	38.8 (194)
Total	100 (52)	100 (89)	100 (358)	100 (239)	100 (261)	100 (500)

Le taux de réponse est le rapport entre les interviews réalisées et toutes les adresses valides dans l'échantillon. Dans le canton de Berne, il est très satisfaisant puisqu'il s'élève à 64.5%, dépassant ainsi la moyenne nationale (Tableau 4).

Tableau 4 : Taux de réponse dans le canton de Berne en comparaison avec l'étude nationale (en pourcentage)

	Canton Berne	National
Taux de réponse	64.5	59.6

Résultats

3 Victimisation

3.1 Délits contre les biens personnels

3.1.1 Vol de véhicule et d'objets dans la voiture (voiture, moto, vélo)

La question² suivante a été posée aux interviewés : « Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, vous-même ou un membre de votre ménage s'est-il fait voler sa voiture (incl. camion) / moto (incl. scooter) / vélo? ».

En 2009 et en 2010, 2 personnes interrogées ont été victimes d'un vol de voiture. Au cours des cinq dernières années, 4 personnes ont été concernées (Tableau 5, Tableau 6). Les motos ont été volées 7 fois en 2009, 3 fois en 2010 et 14 fois (9.2%) sur cinq ans. Ce sont les vols de vélos qui ont été les plus courants. 9.9% des détenteurs de vélos ont été victimes en 2009 et 9.5% en 2010. Sur cinq ans, quasiment un tiers s'est fait voler son vélo. En 2009 et 2010, 12 resp. 9 personnes ont été victimes d'un vol d'objets dans le véhicule et environ 10% ont été victimes de ce type de délit au cours des cinq dernières années.

Tableau 5 : Prévalence sur un an pour vol de véhicule et d'objets dans la voiture (sur 100 détenteurs du véhicule correspondant, nombre de cas entre parenthèses)

	Voiture	Moto	Vélo	Objets dans véhicule
2009	0.4 (2)	4.6 (7)	9.9 (43)	3.2 (12)
2010	0.6 (2)	1.7 (3)	9.5 (41)	2.4 (9)
2011	-	-	0.9 (4)	0.3 (1)

2011 umfasst nur die Monate Januar bis max. Juni

Tableau 6 : Prévalence sur cinq ans pour vol de véhicule et d'objets dans la voiture (sur 100 détenteurs du véhicule correspondant, nombre de cas entre parenthèses)

	Voiture	Moto	Vélo	Objets dans véhicule
Canton BE	1.1 (4)	9.2 (14)	30.6 (132)	9.9 (39)
Berne	0.7 (2)	16.2 (14)	43.3 (175)	12.7 (40)
Suisse	1.4 (23)	6.8 (42)	24.3 (396)	10.1 (168)

Les taux de vol de voitures et de motos sont du même ordre de grandeur que ceux des anciens sondages en Suisse. Cependant, les vols de vélos ont augmenté (Tableau 7).

Tableau 7 : Prévalences pour vol de véhicule lors des anciens sondages de victimisation en Suisse et en Europe (sur 100 détenteurs du véhicule correspondant; Killias et al. 2007, Aebi et al. 2010)

	Suisse				Europe*	Canton BE	
	1995	1997	1999	2004	1995-2004	2004	
Vol de voiture (1 an)	0.0	0.2	0.4	0.2	-	Vol de moto (5 ans)	8.6
Vol de voiture (5 ans)	0.5	0.5	1.7	1.0	3.8	Vol de vélo (5 ans)	22.0
Vol de moto (1 an)	4.4	1.4	1.0	3.2	-	Vol d'objets dans voiture	8.7
Vol de vélo (1 an)	8.9	5.9	6.5	6.4	-		

* Valeurs moyennes des sondages de victimisation menés entre 1995 et 2004 dans 16 pays européens

² Seules les personnes qui avaient (elles-mêmes, ou quelqu'un dans leur ménage) un véhicule à leur disposition au cours des 5 dernières années ont été interrogées à ce sujet.

Les 2 derniers vols de voitures³ et 6 des derniers 9 vols de motos se sont produits à la maison ou à proximité. Les 3 autres motos ont été volées ailleurs dans le pays. 36.9% des vélos ont été volés à la gare, 30.8% à la maison ou à proximité et 25.8% sur un parking public. Finalement, 3 vélos ont été volés ailleurs dans le pays et 1 à l'étranger (Tableau 8).

Tableau 8 : Lieu du dernier vol de vélo (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

A la gare	36.9 (25)
A la maison ou à proximité	30.8 (21)
Sur un parking public	25.8 (18)
Ailleurs dans le pays	5.1 (3)
A l'étranger	1.4 (1)

Nous avons demandé aux victimes comment elles avaient sécurisés leurs vélos (plusieurs réponses possibles). 37% avaient utilisé un antivol supplémentaire sans l'attacher à un support, 23.6% ont utilisé un antivol fixe sur la bicyclette et 22.9% un antivol supplémentaire attaché à un support. En outre, 17.4% n'avaient pas du tout sécurisé leur vélo et 6.5% l'avaient enfermé dans une pièce ou station à bicyclette (Tableau 9).

Tableau 9 : Sécurisation des bicyclettes volées (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

Antivol supplémentaire (sans être attaché à un support)	37.0 (25)
Antivol fixe sur la bicyclette	23.6 (16)
Antivol supplémentaire attaché à un support pour bicyclettes / un signal ou autre	22.9 (16)
Bicyclette pas du tout sécurisée	17.4 (12)
Enfermée dans une pièce / une station à bicyclette	6.5 (4)

Plusieurs réponses possibles

3.1.2 Cambriolage et tentative de cambriolage

Pour ces délits, les questions étaient les suivantes : « Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, quelqu'un s'est-il introduit dans votre habitation sans autorisation pour y voler ou essayer d'y voler quelque chose ? Ne pas compter ici votre garage, votre grenier ou votre cave » ainsi que « Avez-vous eu des indices qu'au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, quelqu'un a essayé de pénétrer par effraction dans votre habitation mais sans succès? ».

En 2009 et 2010, 8 resp. 7 personnes, et au cours des cinq dernières années 31 personnes (6.3%) ont été victimes d'un cambriolage (Tableau 10, Tableau 11). Les tentatives se sont produites avec une fréquence semblable, c'est-à-dire 7 fois en 2009, 6 fois en 2010 et 30 fois entre 2006 et 2010.

Tableau 10 : Prévalence sur un an pour cambriolage et tentative de cambriolage (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Cambriolage	Tentative de cambriolage
2009	1.6 (8)	1.3 (7)
2010	1.4 (7)	1.3 (6)
2011	0.4 (2)	0.3 (2)

Tableau 11 : Prévalence sur cinq ans pour cambriolage et tentative de cambriolage (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Cambriolage	Tentative de cambriolage
Canton BE	6.3 (31)	6.0 (30)
Berne	16.3 (83)	13.6 (69)
Suisse	7.1 (144)	7.0 (142)

2011 englobe les mois de janvier à juin

Les taux actuels sont légèrement plus élevés qu'autrefois et se sont approchés de la moyenne européenne (Tableau 12).

³ Les questions consécutives (précisions sur les délits telles que le lieu, les auteurs, les conséquences, etc.) ne concernent que le dernier cas après 2008. Les multi-victimes ne se prononcent donc que sur le dernier cas subi.

Tableau 12 : Prévalences pour cambriolage lors des anciens sondages de victimisation en Suisse et en Europe (en pourcentage; Killias et al. 2007, Aebi et al. 2010)

Cambriolage	Suisse				Europe*	Canton BE 2004	
	1995	1997	1999	2004	2000-2004		
1 an	1.3	1.5	1.1	1.1	-	Cambriolage (5 ans)	5.9
5 ans	5.8	4.8	5.0	5.1	7.0	Tentative de cambriolage (5 ans)	4.8

* Valeurs moyennes des sondages de victimisation menés entre 1995 et 2004 dans 16 pays européens

Nous avons ensuite demandé où le cambriolage avait eu lieu lors du dernier cas et comment le lieu avait été sécurisé. Dans 7 cas, il s'agissait d'un appartement, dans 6 cas d'une maison individuelle et dans 3 cas d'autres types de lieu. Parmi les lieux où aucune protection spéciale n'avait été mise en place (comme, par exemple, une serrure multiple ou un verre de sécurité ; 12 cas), 2 n'étaient pas fermés à clé. 2 lieux bénéficiaient d'une protection spéciale mais l'un d'entre eux avait des accès ouverts. Les tentatives de cambriolage se sont produites 6 fois dans un appartement, 4 fois dans une maison individuelle et 3 fois ailleurs. Tous les lieux étaient fermés à clé et dans 4 cas ils bénéficiaient en plus d'une protection spéciale. Après avoir subi un cambriolage, 9 victimes ont amélioré la sécurité du lieu en question. Dans le cas des tentatives, 5 l'ont améliorée.

3.1.3 Vol de biens personnels

Nous avons demandé aux personnes interrogées: « Il existe beaucoup de types de vols de biens personnels, tels que les actes de pickpocket ou les vols de porte-monnaie, portefeuille, vêtements, bijoux, équipement de sport, etc. Cela peut arriver au travail, à l'école, dans un bar, dans les transports en commun, sur la plage ou dans la rue. Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, avez-vous été personnellement (donc pas un autre membre de votre ménage) victime d'un tel vol ? ».

4.7% resp. 6.3% des personnes interrogées ont indiqué avoir été victimes d'un vol de biens personnels en 2009 ou 2010. Sur cinq ans, 20.1% ont été concernées. Les moins de 26 ans ont plus souvent été victimes de vol que les personnes plus âgées (Tableau 13). 43.2% (24) des derniers 57 vols ont été commis à la maison ou à proximité, 50.6% (29) ailleurs dans le pays et 6.1% (3) à l'étranger. Dans quasiment la moitié des cas (45.4%), il s'agissait d'un vol à la tire. Le but principal était le portemonnaie (16) suivi du téléphone portable (6). Les vols de sacs, de bijoux ou d'affaires de sport se sont produits 2 fois. Finalement, une personne a été victime de vol des vêtements et 8 personnes de vols d'autres choses.

Tableau 13 : Prévalence sur un et cinq ans pour vol de biens personnels selon l'âge et le sexe (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Canton BE	36.9 (31)***	22.5 (32)*	13.8 (38)	20.8 (52)	19.3 (48)	4.7 (23)	6.3 (32)	1.0 (5)	20.1 (100)
Berne	32.4 (24)*	25.8 (40)	20.4 (57)	25.9 (66)	22.0 (56)	7.3 (37)	4.9 (25)	1.4 (7)	23.9 (122)
Suisse	20.1 (69)***	17.7 (101)**	12.9 (144)	14.8 (151)	16.0 (163)	5.0 (101)	5.1 (104)	1.8 (36)	15.4 (314)

2011 englobe les mois de janvier à juin

Âge & sexe : sur 5 ans

Âge - Ct. BE : * diff. sig. (p<0.05) entre (2) - (1)/(3), *** diff. sig. (p<0.001) entre (1) - (3)

Âge - Berne : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (3)

Âge - Suisse : *** diff. sig. (p<0.001) entre (1) - (3), ** diff. sig. (p<0.01) entre (2) - (3)

Le taux actuel sur cinq ans est plus élevé que celui des années précédentes (Tableau 14). En outre, on constate un taux de vols à l'étranger relativement bas (6.1%). Dans le sondage de 1984/87, environ 20% des vols s'étaient produits à l'étranger (Killias 1989).

Tableau 14 : Prévalence pour vol simple lors des anciens sondages en Suisse (en pourcentage, Killias et al. 2007)

	Suisse		Canton BE
	1999	2004	2004
1 an	4.4	5.9	-
5 ans	15.0	16.0	15.4

3.2 Délits contre l'intégrité personnelle

3.2.1 Brigandage

Le « brigandage » est un vol avec utilisation ou menaces de violence. En 2009 et 2010, 5 resp. 7 personnes, et au cours des cinq dernières années 17 personnes (3.4%) ont été victimes d'un brigandage. Il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes. Les moins de 26 ans ont été plus souvent victimes que les personnes plus âgées. Par contre, en raison du faible nombre des cas, les conditions pour un test de significativité ne sont pas remplies.

Tableau 15 : Prévalence sur un et cinq ans pour brigandage selon l'âge et le sexe (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Canton BE	9.5 (8)	2.8 (4)	1.8 (5)	3.2 (8)	3.6 (9)	1.0 (5)	1.4 (7)	-	3.4 (17)
Berne	8.1 (6)	3.2 (5)	4.3 (12)	3.9 (10)	5.1 (13)	1.2 (6)	1.8 (9)	0.3 (2)	4.5 (23)
Suisse	3.5 (12)*	2.3 (13)	1.7 (19)	3.0 (31)**	1.3 (13)	0.9 (18)	1.0 (21)	-	2.2 (44)

2011 englobe les mois de janvier à juin

Âge & sexe : sur 5 ans

Âge – Suisse : * diff. sig. ($p < 0.05$) entre (1) – (3)

Sexe – Suisse : ** diff. sig. ($p < 0.01$)

4 des 12 derniers cas de brigandage se sont produits à la maison ou à proximité et 7 ailleurs dans le pays. Les auteurs ont utilisé un couteau dans 2 affaires et un autre objet comme arme dans 2 autres cas. 5 fois, la victime a été attaquée par un seul auteur, 1 fois ils étaient deux et 4 fois trois ou plus. Les auteurs n'étaient pas connus de la moitié des victimes. 3 en connaissaient au moins un de nom et 2 au moins un de vue. 1 victime n'a pas vu les agresseurs. Selon 6 victimes, leur auteur était sous influence d'alcool ou de drogue au moment des faits et 2 pensent qu'elles ont été attaquées à cause de leur nationalité, race, couleur de peau, foi ou orientation sexuelle.

Les taux actuels sont plus hauts que ceux des anciens sondages suisses et proches de la moyenne européenne (Tableau 16).

Tableau 16 : Prévalences pour brigandage lors des anciens sondages de victimisation en Suisse et en Europe (en pourcentage, Killias et al. 2007, Aebi et al. 2010)

	Suisse				Europe*	Canton BE
	1995	1997	1999	2004	1995-2004	2004
1 an	0.8	0.3	0.6	0.7	-	-
5 ans	1.6	1.0	1.4	2.1	3.7	2.5

* Valeurs moyennes des sondages de victimisation menés entre 1995 et 2004 dans 16 pays européens

3.2.2 Victimisation sexuelle

Pour ce type de délits, la question suivante a été posée : « Parfois, certains individus saisissent, touchent ou attaquent d'autres personnes de façon agressive pour des raisons sexuelles. Ceci peut arriver dans leur habitation ou ailleurs, par exemple dans un bar, dans la rue, à l'école, dans les transports en commun, au cinéma, sur la plage ou au travail. Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, quelqu'un a-t-il agi ainsi avec vous (pas avec un autre membre de votre ménage) ? ».

En 2009 et 2010, 6 resp. 7 personnes ont vécu une victimisation sexuelle. La prévalence sur 5 ans monte à 3.5% (Tableau 17). Les femmes ont été significativement plus souvent victimes que les hommes et les plus de 39 ans significativement moins souvent que les personnes plus jeunes. La moitié des 12 derniers cas se sont produits pendant une activité de loisir, 2 à la maison, 1 sur un lieu de vacances et, finalement, 2 se sont produits ailleurs. 6 victimes ne connaissaient pas les auteurs et 4 en connaissaient au moins un de nom. Une victime n'a pas vu l'agresseur. Dans 1 cas, une arme a été utilisée. Selon 3 personnes, la victimisation était due à leur nationalité, race, couleur de peau, foi ou orientation sexuelle.

Tableau 17 : Prévalence sur un et cinq ans pour victimisation sexuelle selon l'âge et le sexe (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Canton BE	10.7 (9)	4.9 (7)	0.7 (2)***	0.4 (1)***	6.8 (17)	1.1 (6)	1.3 (7)	0.1 (1)	3.5 (18)
Berne	10.7 (8)	3.9 (6)	2.1 (6)	0.8 (2)	6.7 (17)***	1.5 (8)	1.6 (8)	0.6 (3)	3.8 (20)
Suisse	5.8 (20)***	4.0 (23)***	1.4 (16)	0.6 (6)***	5.3 (54)	0.9 (19)	1.2 (24)	0.8 (16)	2.9 (60)

2011 englobe les mois de janvier à juin

Âge & sexe : sur 5 ans

Âge - Ct. BE : ** diff. sig. (p<0.01) entre (3) - (2), *** diff. sig. (p<0.001) entre (3) - (1)

Âge - Suisse : *** diff. sig. (p<0.001) entre (1)/(2) - (3)

Sexe - Berne : *** diff. sig. (p<0.001)

Sexe - Suisse : *** diff. sig. (p<0.001)

Le taux de victimisation sexuelle des femmes se situe dans le même ordre de grandeur que ceux des anciens sondages de victimisation en Suisse et de la moyenne européenne (Tableau 18).

Tableau 18 : Prévalences pour victimisation sexuelle des **femmes** lors des anciens sondages de victimisation en Suisse et en Europe (en pourcentage ; Killias et al. 2007, Aebi et al. 2010)

	Suisse				Europe*	Canton BE
	1995	1997	1999	2004	1995-2004	2004
1 an	3.3	1.4	1.9	2.8	-	-
5 ans	9.6	4.4	4.8	6.0	6.3	7.0

* Valeurs moyennes des sondages de victimisation menés entre 1995 et 2004 dans 16 pays européens

3.2.3 Violence et menaces

La question suivante a été posée aux répondants : « Mis à part les incidents que nous venons de mentionner, certains individus attaquent ou menacent d'autres personnes d'une manière qui fait peur. Ceci peut arriver à domicile ou ailleurs comme par exemple dans un bar, dans la rue, à l'école, dans les transports en commun, au cinéma, sur la plage ou au travail. Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, avez-vous été personnellement (donc pas un autre membre de votre ménage) victime de violences ou de menaces ? ».

En 2009 et 2010, 4.8% resp. 5.2% des personnes interrogées ont été victime de violence et menaces. En l'espace de cinq ans, 10.4% ont subi de tels actes. Il existe une différence significative selon l'âge : les moins de 26 ans sont significativement plus souvent victimes que les plus de 39 ans (Tableau 19).

Quasiment un cas sur deux (48.7%) s'est produit pendant une activité de loisir, 6 au travail, 2 sur le trajet de travail, 1 dans un espace boisé et 7 ailleurs. 60.2% des victimes ne connaissaient pas leurs agresseurs. 10 victimes (22.9%) connaissaient au moins un auteur de nom et 5 (10.6) au moins un auteur de vue. 2 victimes n'ont pas vu les auteurs. Dans 2 cas une arme a été utilisée dont 1 couteau. Selon 6 victimes (13.2%), l'attaque était due à leur nationalité, race, couleur de peau, foi ou orientation sexuelle.

Tableau 19 : Prévalence sur un et cinq ans pour violence et menaces selon l'âge et le sexe (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Canton BE	16.7 (14)*	11.3 (16)	8.0 (22)	11.6 (29)	9.2 (23)	4.8 (24)	5.2 (26)	0.7 (4)	10.4 (52)
Berne	21.6 (16)*	19.4 (30)	12.1 (34)	17.3 (44)	13.7 (35)	4.5 (23)	8.3 (42)	1.1 (5)	15.6 (80)
Suisse	13.1 (45)**	12.2 (70)**	8.0 (89)	11.8 (120)**	8.3 (85)	4.7 (96)	5.1 (104)	2.2 (44)	10.0 (204)

2011 englobe les mois de janvier à juin

Âge & sexe : sur 5 ans

Âge - Ct. BE : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (3)

Âge - Berne : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (3)

Âge - Suisse : ** diff. sig. (p<0.01) entre (1)/(2) - (3)

Sexe - Suisse : ** diff. sig. (p<0.01)

Les prévalences actuelles sont très élevées et ont atteint la moyenne européenne (Tableau 20).

Tableau 20 : Prévalences pour violence/menace lors des anciens sondages de victimisation en Suisse et en Europe (en pourcentage ; Killias et al. 2007, Aebi et al. 2010)

	Suisse				Europe*	Canton BE
	1995	1997	1999	2004	1995-2004	2004
1 an	3.0	1.9	2.5	2.5	-	-
5 ans	5.9	4.5	7.0	7.2	9.9	6.7

* Valeurs moyennes des sondages de victimisation menés entre 1995 et 2004 dans 16 pays européens

3.3 Activités illégales sur Internet

La question suivante a été posée aux répondants : « Avez-vous déjà été victime d'une fraude sur Internet, p.ex. phishing, virus, abus de site Internet ou d'e-mail personnels ? »⁴.

22.1% des personnes interrogées ont déjà été victimes d'un acte illégal sur Internet. Ceci concerne plus souvent les hommes que les femmes. Selon l'âge, les différences ne sont pas significatives, mais il semble quand même que les plus de 39 ans soient moins souvent victimes que les personnes plus jeunes (Tableau 21). Les interviewés ont été victimes de virus (75.2%), de phishing (34.8%), d'abus d'emails personnels (22.7%), d'abus du site Internet personnel (3.3%) et d'autres choses (21.3%).

Tableau 21 : Activités illégales sur Internet selon l'âge et le sexe (subies sans limite temporelle, en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	Globalement
Canton BE	26.4(14)	27.7 (26)	19.1 (34)	29.3 (48)**	16.3 (26)	22.1 (74)
Suisse	34.2 (114)***	27.8 (154)*	16.7(179)***	28.2 (266)***	19.3 (181)	22.8 (447)

Âge - Suisse : *** diff. sig. (p<0.001) entre (1)/(2) - (3), * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (2)

Sexe - Ct. BE : ** diff. sig. (p<0.01)

Sexe - Suisse : *** diff. sig. (p<0.001)

3.4 Actes frauduleux

Les questions suivantes ont porté sur les cas où les personnes en tant que consommatrices sont devenues victimes d'un quelconque acte frauduleux, c'est-à-dire qu'elles ont été trompées en terme de quantité ou de qualité des marchandises ou de services, ou qu'elles ont été victimes d'un abus de leur carte de crédit ou d'un vol d'identité.

⁴ Les questions par rapport aux activités illégales sur Internet (3.3) ainsi qu'aux actes frauduleux (3.4) n'ont pas été posées dans les études approfondies communales. Ainsi, les tableaux dans ces deux chapitres ne contiennent pas les données comparatives de la ville de Berne.

3.4.1 Actes frauduleux en tant que consommateur/trice

La question suivante a été posée aux répondants : « Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, avez-vous été, vous-même ou un autre membre de votre ménage, victime d'un tel acte frauduleux ? ».

En 2009 et 2010, 3.1% resp. 9.1% des personnes interrogées ont été victime d'un acte frauduleux. En l'espace de cinq ans, 9.1% de ces personnes ont été concernées (Tableau 22). Lors du dernier sondage en 2004, 7% des interviewés ont reporté un cas d'acte frauduleux (Killias et al. 2007). Il n'y a pas de différence significative selon l'âge et le sexe.

Tableau 22 : Prévalence sur un et cinq ans pour actes frauduleux en tant que consommateur selon l'âge et le sexe (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Canton BE	7.2 (6)	7.1 (10)	10.5 (29)	6.8 (17)	11.6 (29)	3.1 (15)	4.4 (22)	0.7 (4)	9.1 (46)
Suisse	10.2 (35)	11.4 (65)	10.2 (114)	12.3 (125)*	8.8 (90)	3.8 (77)	5.0 (102)	2.3 (47)	10.5 (215)

2011 englobe les mois de janvier à juin

Âge & sexe : sur 5 ans

Sexe - Suisse : * diff. sig. (p<0.05)

14 actes frauduleux se sont produits lors d'un achat sur Internet, 4 dans un magasin quelconque, 1 lors d'un travail de construction ou de réparation d'un bâtiment, 1 dans un hôtel, restaurant ou bar et finalement 13 dans d'autres circonstances.

3.4.2 Fraude par carte de crédit ou de banque

La question suivante a été posée aux répondants : « Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, quelqu'un a-t-il utilisé, sans permission, votre carte de crédit ou de banque pour acheter ou commander quelque chose en prétendant être vous ? ».

1 interviewé a été victime d'une telle fraude en 2009 et 5 personnes en 2010. Sur les dernières 5 années, 10 personnes interrogées ont été touchées (Tableau 23). Il n'y a pas non plus de différence significative selon l'âge et le sexe. En 2004, 9.9% de la population Suisse a été victime d'une telle fraude (Killias et al. 2007). Bien que les questions aient été posées de manière légèrement différente lors des anciens sondages, il semble que les fraudes et les abus de cartes de crédits aient diminué depuis 2004. Les mesures prises ont peut-être porté leurs fruits.

Tableau 23 : Prévalence sur un et cinq ans pour fraude par carte de crédit ou de banque selon l'âge et le sexe (sur 100 détenteurs d'une carte de crédit ou de banque, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Canton BE	2.4 (2)	1.4 (2)	2.2 (6)	2.0 (5)	1.6 (4)	0.2 (1)	0.9 (5)	-	1.9 (10)
Suisse	1.7 (6)	3.0 (17)	2.8 (31)	2.9 (30)	2.5 (25)	1.0 (21)	0.9 (19)	0.4 (8)	2.7 (55)

2011 englobe les mois de janvier à juin

Âge & sexe : sur 5 ans

3.4.3 Usurpation d'identité

La question suivante a été posée aux répondants : « En plus des cas de fraude par carte de crédit ou de banque, des criminels peuvent utiliser vos coordonnées à des fins personnelles sans votre consentement et à votre insu. Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, avez-vous été victime d'une telle usurpation d'identité ? ».

Aucune personne interrogée n'a été concernée en 2010 par ce délit. Cependant, 2 personnes l'ont été en 2009 et 4 au cours des cinq dernières années (Tableau 24). En raison du faible nombre des cas, on ne trouve pas de différence significative selon l'âge et le sexe. Les deux cas d'usurpation d'identité en 2009 ont été commis avec des cartes de fidélité d'un magasin.

Tableau 24 : Prévalence sur un et cinq ans pour usurpation d'identité selon l'âge et le sexe (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Canton BE	-	2.1 (3)	0.4 (1)	1.6 (4)	-	0.4 (2)	-	-	0.8 (4)
Suisse	0.6 (2)	0.7 (4)	1.3 (14)	1.3 (13)	0.7 (7)	0.5 (10)	0.5 (11)	0.6 (13)	1.0 (20)

2011 englobe les mois de janvier à juin
 Âge & sexe : sur 5 ans

4 Rapport avec les pouvoirs publics

4.1 Taux de reportabilité et satisfaction des victimes en ce qui concerne le traitement du cas

Nous avons demandé aux victimes si elles avaient dénoncé le délit à la police et si, le cas échéant, elles étaient, dans l'ensemble, satisfaites de leur travail. Nous leur avons également demandé si elles avaient été informées par la police des prochaines étapes de l'affaire et des différentes décisions qui en découlaient. Si tel n'était pas le cas, nous leur avons demandé si, selon elles, ceci aurait dû être fait. En raison du taux de victimisation relativement faible, les délits ont été regroupés en trois catégories à savoir les délits contre le bien personnel, ceux contre la personne ainsi que les actes frauduleux.

45% des victimes de délits contre le bien personnel, 19% des victimes de délits contre la personne et 8.7% des victimes d'actes frauduleux ont dénoncé ces actes à la police (Tableau 25). Parmi ces personnes, la majorité a été satisfaite du travail de la police et environ la moitié a reçu des informations relatives à sa victimisation. 23.7% des personnes ayant subi un délit contre le bien personnel et 20.5% des victimes de délits contre la personne n'ont pas reçu de telles informations alors qu'elles auraient aimé y avoir accès.

Tableau 25 : Taux de reportabilité et satisfaction en lien avec le travail de la police et le flux d'information dans le canton de Berne (délits de 2009-2011, en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Délit dénoncé	Satisfait du travail de la police	Transmission d'informations relatives au cas	
			Oui	Non, mais information souhaitée
Délit contre le bien personnel (vol, cambriolage)	45.2 (85)	71.7 (61)	50.9 (43)	23.7 (20)
Délit contre la personne (brigandage, violence/ menaces, victimisation sexuelle)	19.0 (13)	75.9 (10)	56.2 (7)	20.5 (3)
Actes frauduleux	8.7 (5)	84.8 (4)	41.7 (2)	-

Tableau 26 : Taux de reportabilité et satisfaction en ce qui concerne le travail de la police et le flux d'information en Suisse (délits de 2009-2011, en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Délit dénoncé	Satisfait du travail de la police	Transmission d'informations relatives au cas	
			Oui	Non, mais information souhaitée
Délit contre le bien personnel (vol, cambriolage)	52.6 (381)	71.1 (271)	46.5 (177)	22.8 (87)
Délit contre la personne (brigandage, violence/ menaces, victimisation sexuelle)	24.0 (62)	58.0 (36)	62.9 (39)	19.4 (12)
Actes frauduleux	11.9 (31)	64.5 (20)	54.8 (17)	22.6 (7)

Les taux de reportabilité sont relativement stables au cours du temps. Cependant, ils se basent souvent sur un faible nombre de cas. Afin de pouvoir tirer des conclusions selon les différents délits, il faudrait avant tout consulter les données nationales.

4.2 Perception et appréciation du travail général de la police

72.6% des personnes font en principe confiance à la police (Tableau 27).

Tableau 27 : Confiance en la police selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Canton BE	Berne	Suisse
Oui	72.6 (363)	68.7 (351)	73.9 (1'504)
Non	27.4 (137)	31.3 (160)	26.1 (531)
Total	100 (500)	100 (511)	100 (2'035)

Le Tableau 28 montre l'appréciation de la surveillance policière par la population interrogée (question: « Selon vous, comment la police surveille-t-elle la criminalité dans votre quartier ? »). 83.9% jugent le travail de la police comme très ou assez bon tandis que 13.7% le jugent assez mauvais et 2.4% très mauvais.

Tableau 28 : Appréciation de la surveillance policière selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La police effectue un...	Canton BE	Berne	Suisse
...très bon travail	15.9 (63)	14.3 (59)	16.2 (271)
...assez bon travail	68.0 (271)	68.5 (281)	72.2 (1'205)
...assez mauvais travail	13.7 (55)	13.3 (55)	9.9 (165)
...très mauvais travail	2.4 (10)	4.0 (16)	1.6 (27)
Total	100 (398)	100 (411)	100 (1'668)

« Ne sait pas / Sans réponse » : BE : 20.3% (102), Berne : 19.5% (99), Suisse : 18.0% (367)

Le Tableau 29 indique l'appréciation de l'évolution de la qualité du travail policier au cours des trois dernières années. La majorité des personnes interrogées est d'avis qu'elle n'a pas changé (56.8%), 23.3% qu'elle s'est fortement ou légèrement améliorée et environ 20% qu'elle s'est légèrement ou fortement empirée. Notons que 32.6% des interviewés n'ont pas voulu ou pas pu se prononcer sur cette question.

Tableau 29 : Appréciation de l'évolution de la qualité du travail policier au cours des trois dernières années selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La qualité du travail...	Canton BE	Berne	Suisse
... s'est fortement améliorée	2.9 (10)	3.4 (10)	5.7 (76)
... est légèrement améliorée	20.4 (69)	21.9 (65)	23.5 (312)
... n'a pas changé	56.8 (192)	58.6 (173)	55.9 (743)
... s'est légèrement empirée	15.1 (51)	11.1 (33)	12.1 (161)
... s'est fortement empirée	4.8 (16)	4.9 (15)	2.8 (37)
Total	100 (337)	100 (295)	100 (1'330)

« Ne sait pas / Sans réponse » : BE : 32.6% (163), Berne : 42.1% (215), Suisse : 34.7% (705)

Un peu plus de la moitié des interviewés est satisfaite de la présence policière (Tableau 30). Notons que les jeunes la jugent plus souvent suffisante que les personnes plus âgées. Environ 30% des interrogés sont d'avis que la présence policière a augmenté, un peu moins de la moitié pense qu'elle n'a pas changé et quasiment un quart estime même qu'elle a diminué (Tableau 31). Ce sont surtout les plus de 25 ans qui partagent ce dernier avis.

Tableau 30 : Appréciation de la présence policière selon l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La présence de la police est...	<26 ans	26-39 ans	>39 ans	Canton BE	Berne	Suisse
...suffisante	66.3 (53)*	52.3 (68)	49.8 (126)	53.5 (247)	61.4 (284)	60.9 (1'118)
...insuffisante	33.8 (27)	47.7 (62)	50.2 (127)	46.7 (216)	38.6 (179)	39.1 (718)
Total	100 (80)	100 (130)	100 (253)	100 (463)	100 (463)	100 (1'836)

« Ne sait pas / Sans réponse » : BE : 7.3% (37), Berne : 9.1 % (47), Suisse : 9.8% (199)

* diff. sig. (p<0.05) entre (1) – (2)/(3)

Tableau 31 : Appréciation de l'évolution de la présence de la police durant les dernières 3 années, selon l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La présence de la police...	(1) <26 ans	(2) 26-39 ans	(3) >39 ans	Canton BE	Berne	Suisse
...a augmenté	50.0 (34)***	25.8 (31)	25.4 (58)	29.5 (122)	32.9 (133)	37.5 (623)
...n'a pas changé	42.6 (29)	50.8 (61)	46.5 (106)	47.1 (195)	53.8 (217)	47.9 (797)
...a diminué	7.4 (5)	23.3 (28)	28.1 (64)	23.4 (97)	13.3 (54)	14.6 (243)
Total	100 (68)	100 (120)	100 (228)	100 (414)	100 (403)	100 (1'663)

« Ne sait pas / Sans réponse » : BE : 17.1% (86), Berne : 21.0 % (107), Suisse : 18.3% (372)

*** diff. sig. (p<0.001): Les plus jeunes pensent le plus souvent que les plus âgés, que la présence policière a augmenté

Le Tableau 32 montre l'appréciation de la disponibilité de la police. On constate que 73.1% des personnes pensent que la police est très ou plutôt disponible, 21.9% qu'elle l'est peu et 4.9% qu'elle ne l'est pas du tout. Notons qu'environ un tiers des interviewés n'a pas voulu ou pas pu se prononcer.

Tableau 32 : Appréciation de la disponibilité de la police selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La police...	Canton BE	Berne	Suisse
... est très disponible	20.5 (69)	18.8 (63)	23.2 (344)
... est plutôt disponible	52.6 (177)	53.4 (180)	53.5 (793)
... est peu disponible	21.9 (74)	22.4 (75)	20.8 (308)
... n'est pas du tout disponible	4.9 (17)	5.4 (18)	2.5 (37)
Total	100 (336)	100 (336)	100 (1'482)

« Ne sait pas / Sans réponse » : BE : 32.7% (164), Berne : 34.1% (174), Suisse : 27.2% (553)

Berne a connu un changement d'objectifs au cours de ces dernières années. En effet, les polices communales ont été progressivement intégrées à la police cantonale. Dès lors, il n'existe aujourd'hui plus qu'une seule police dans le canton de Berne.

Nous avons demandé aux répondants d'apprécier le temps que mettait la police pour arriver sur les lieux après un appel d'urgence. 38.6% pensent que la police arrive, en règle générale, rapidement, environ 27% sont d'avis qu'elle prend trop de temps et 34% pensent que cela dépend de l'événement (Tableau 33). Notons, à nouveau, que la moitié des interviewés ont choisi l'item « ne sait pas ».

Tableau 33 : Appréciation du temps de l'intervention policière selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Canton BE	Berne	Suisse
En règle générale, la police arrive rapidement	38.6 (98)	38.1 (73)	43.5 (457)
La police prend trop de temps	27.2 (69)	17.0 (32)	19.6 (206)
Cela dépend de l'événement	34.2 (87)	44.9 (86)	36.9 (387)
Total	100 (254)	100 (191)	100 (1'050)

« Ne sait pas / Sans réponse » : BE : 49.2% (246), Berne : 62.5% (319), Suisse : 48.4% (985)

Nous avons demandé aux personnes interrogées si, selon elles, la police effectuait assez de contrôles de stationnement, de vitesse et de cyclistes. 80.6% jugent le contrôle des voitures stationnées et 62.8% le contrôle de vitesse comme suffisants (Tableau 34, Tableau 35).

Tableau 34 : Appréciation des contrôles de voitures stationnées selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

Le contrôle des voitures stationnées...	Canton BE	Berne	Suisse
...est suffisante	80.6 (327)	77.2 (329)	80.2 (1'326)
...est insuffisante	19.4 (79)	22.8 (98)	19.8 (326)
Total	100 (406)	100 (427)	100 (1'652)

« Ne sait pas / Sans réponse » : BE : 18.8% (94), Berne : 16.3% (83), Suisse : 18.8% (382)

Tableau 35 : Appréciation des contrôles de vitesse selon l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La police effectue...	(1) <26 ans	(2) 26-39 ans	(3) >39 ans	Canton BE	Berne	Suisse
...assez de contrôle de vitesse	76.6 (59)**	65.0 (80)	57.1 (136)	62.8 (275)	54.0 (220)	64.0 (1'156)
...pas assez de contrôle de vitesse	23.4 (18)	35.0 (43)	42.9 (102)	37.2 (163)	46.0 (188)	36.0 (650)
Total	100 (77)	100 (123)	100 (238)	100 (438)	100 (408)	100 (1'806)

« Ne sait pas / Sans réponse » : BE : 12.3% (62), Berne : 19.9% (102), Suisse : 11.2% (229)

** diff. sig. (p<0.01) entre (1) – (3)

En ce qui concerne le contrôle de cyclistes, les opinions sont plus équilibrées. Seule la moitié des interviewés est d'avis qu'ils sont suffisants (Tableau 36). Ce sont plus souvent les moins de 26 ans qui jugent le contrôle de vitesse et celui des cyclistes comme suffisants.

Tableau 36 : Appréciation des contrôles de cyclistes selon l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La police effectue...	(1) <26 ans	(2) 26-39 ans	(3) >39 ans	Canton BE	Berne	Suisse
...assez de contrôle de cyclistes	63.6 (42)*	50.0 (51)	46.2 (92)	50.2 (185)	50.7 (199)	48.8 (686)
...pas assez de contrôle de cyclistes	36.4 (24)	50.0 (51)	53.8 (107)	49.8 (183)	49.3 (194)	51.2 (718)
Total	100 (66)	100 (102)	100 (199)	100 (367)	100 (393)	100 (1'404)

« Ne sait pas / Sans réponse » : BE : 26.5% (133), Berne : 23.0% (117), Suisse : 31.0% (631)

* diff. sig. (p<0.05) entre (1) – (3)

La police tente de mettre en garde les gens contre la criminalité et les actes dangereux en matière de circulation routière grâce à diverses campagnes. Elle désigne également les bons comportements à adopter dans la vie de tous les jours ainsi que dans des situations d'urgence.

Tableau 37 : Connaissez-vous une campagne ? Si oui, laquelle ? Selon l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Connais une campagne, notamment :	(b) Stop pornographie infantine sur Internet	(c) Stop ! Violence domestique	(d) Les jeunes et la violence	(e) Prévention contre l'escroquerie : « Je connais cette astuce »	(f) Sécurité des 50+
(1) <26 ans	40.5 (32)	31.3 (10)	37.5 (12)	31.3 (10)	9.1 (3)	12.5 (4)
(2) 26-39 ans	51.4 (71)	43.7 (31)	51.4 (37)***	28.2 (20)	19.4 (14)	7.0 (5)
(3) 40-59 ans	52.9 (72)	43.1 (31)	38.9 (28)*	43.1 (31)	18.1 (13)	19.4 (14)*
(4) >59 ans	43.1 (53)	32.1 (17)	20.8 (11)	26.4 (14)	26.4 (14)	26.4 (14)**
Canton BE	48.0 (228)	39.2 (89)	38.4 (88)	32.9 (75)	18.8 (43)	16.4 (37)
Berne	43.0 (205)	37.2 (76)	42.1 (86)	23.6 (48)	22.3 (46)	14.6 (30)
Suisse	54.2 (1'051)	34.5 (362)	35.9 (377)	28.0 (294)	20.2 (212)	13.3 (140)

Plusieurs réponses possibles

BE : 54.4% (272), Berne : 59.8% (305), Suisse : 48.4% (984) ont répondu « Ne connaît pas une campagne » ou « Ne sait pas / Sans réponse ». Les questions (b) – (f) n'ont pas été posées à ces personnes.

Âge – c : * diff. sig. (p<0.05) entre (4) – (3), *** diff. sig. (p<0.001) entre (4) – (2)

Âge – f : * diff. sig. (p<0.05) entre (2) – (3), ** diff. sig. (p<0.01) entre (2) – (4)

48% des personnes connaissent ce genre de campagnes (Tableau 37). Les plus connues sont « Stop pornographie infantine sur Internet » (39.2%), « Stop ! Violence domestique » (38.4%) et « Les jeunes et la violence » (32.9%). Sont un peu moins connues « Prévention contre l'escroquerie : Je connais cette

astuce » (18.8%) et « Sécurité des 50+ » (16.4%). Cette dernière campagne est plus connue par les plus de 59 ans⁵. Par contre, c'est ce groupe d'âge qui connaît le moins la campagne contre la violence domestique.

Nous avons ensuite demandé aux répondants s'ils avaient changé leurs comportements grâce à ces campagnes (Tableau 38). 47.2% des gens qui ont déjà entendu parler d'une campagne – notons que cette question a seulement concerné 50% de l'échantillon – n'ont rien changé. 31.3% sont plus vigilants pendant la nuit, un quart est plus prudent sur Internet, environ 20% se comportent plus prudemment en matière de circulation routière, 10% ont pris des mesures préventives contre les cambriolages et 6.7% appellent le numéro 117 lorsqu'ils voient quelque chose de suspect. Les hommes ont moins souvent adapté leur comportement que les femmes.

Tableau 38 : Avez-vous changé votre comportement à cause de ces campagnes ? Selon le sexe et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Je n'ai rien changé	(b) Je suis plus vigilant(e) lorsque je me promène de nuit et j'évite les personnes agressives	(c) Je me comporte plus prudemment sur Internet	(d) Je me comporte plus prudemment en matière de circulation routière	(e) J'ai pris des mesures préventives contre les cambriolages	(f) J'appelle le numéro 117 lorsque je vois quelque chose de suspect
m	54.1 (60)*	27.9 (31)	21.6 (24)	18.8 (21)	10.8 (12)	5.4 (6)
f	39.6 (36)	35.2 (32)	29.7 (27)	20.9 (19)	9.9 (9)	4.4 (4)
Canton BE	47.2 (95)	31.3 (63)	25.1 (51)	19.8 (40)	10.5 (21)	5.1 (10)
Berne	59.8 (102)	26.3 (45)	17.7 (30)	13.6 (23)	7.0 (12)	4.9 (8)
Suisse	49.3 (461)	26.6 (249)	24.1 (226)	19.6 (184)	10.4 (98)	6.7 (63)

Plusieurs réponses possibles, BE : 59.6% (298), Berne : 66.7% (340), Suisse : 54.0% (1'099) de l'échantillon n'a pas été interrogé à ce sujet car les personnes interviewées ne connaissaient aucune de ces campagnes.
Sexe – a : * diff. sig. (p<0.05)

4.3 Contacts et expériences avec des services d'aide aux victimes

Le Tableau 39 concerne les contacts avec les services d'aide aux victimes de délits contre l'intégrité personnelle. De tels contacts n'ont été reportés que 2 fois pour menaces et violence. 2 victimes de brigandage, 5 victimes de délits sexuels et 13 victimes de menaces et violence n'ont pas eu affaire à ces services mais pensent qu'un tel contact aurait été utile.

Tableau 39 : Contact avec des services d'aide aux victimes des délits contre l'intégrité personnelle selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

		Brigandage	Délits sexuels	Menaces et violence
Canton BE	Total victimes	100 (12)	100 (12)	100 (43)
	Oui, contact avec service d'aide aux victimes	-	-	4.7 (2)
	Non, mais contact aurait été utile	16.7 (2)	41.7 (5)	30.2 (13)
Berne	Total victimes	100 (15)	100 (14)	100 (59)
	Oui, contact avec service d'aide aux victimes	13.3 (2)	7.1 (1)	3.4 (2)
	Non, mais contact aurait été utile	13.3 (2)	42.9 (6)	23.7 (14)
Suisse	Total victimes	100 (39)	100 (43)	100 (178)
	Oui, contact avec service d'aide aux victimes	10.3 (4)	4.7 (2)	8.4 (15)
	Non, mais contact aurait été utile	12.8 (5)	32.6 (14)	21.3 (38)

Les personnes qui n'ont jamais eu affaire à un service d'aide aux victimes et qui estiment que cette mesure n'est pas utile, de même que les personnes qui ont répondu « Je ne sais pas », ne sont pas énumérées dans ce tableau.

⁵ Pour cette question, la catégorie âge a été répartie en quatre groupes.

5 Sentiment de sécurité

5.1 Où et à quel degré les interviewés se sentent-ils en sécurité?

5.1.1 Dans la rue

Nous avons demandé aux interviewés s'ils s'estiment, eux-mêmes ainsi que les membres de leur famille, en sécurité lorsqu'ils se promènent seuls après la tombée de la nuit dans leur quartier. Ensuite, nous leur avons demandé si, au cours des derniers 12 mois, ils avaient déjà eu peur d'être victime d'une agression dans la rue ainsi qu'à quel degré ils estiment vraisemblable qu'on tente de cambrioler leur habitat dans les 12 prochains mois.

Dans le canton de Berne, 17.5% ne se sentent pas en sécurité et 27.4% pensent que les membres de leur famille ne sont pas en sécurité lorsqu'ils sont seuls après la tombée de nuit. Les femmes et les plus de 39 ans se sentent significativement moins souvent en sécurité que les hommes et les personnes plus jeunes. Environ 14% des personnes interrogées ont concrètement eu peur de devenir victime d'une agression dans la rue au cours des 12 derniers mois. Les moins de 26 ans ont significativement plus souvent eu peur que les personnes plus âgées. Finalement, un quart juge vraisemblable que, dans les 12 prochains mois, quelqu'un tente de cambrioler son habitat. Cette fois-ci, ce sont les jeunes qui s'en soucient le moins (Tableau 40).

Tableau 40 : Sentiment de sécurité dans la rue, peur de devenir victime, vraisemblance d'une tentative de cambriolage selon le sexe, l'âge et la région (taux de « oui » en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Insécurité lorsqu'on se promène seul après la tombée de la nuit		(c) Avoir eu peur durant les derniers 12 derniers mois de devenir victime d'une agression dans la rue	(d) Tentative de cambriolage dans les 12 prochains mois vraisemblable
	(a) Personnellement	(b) Membres de la famille		
m	10.9 (27)***	25.2 (61)	15.3 (38)	25.0 (57)
f	24.2 (59)	29.6 (67)	12.6 (31)	22.9 (49)
(1) <26 ans	14.5 (12)	20.7 (17)	29.3 (24)***	15.2 (12)*
(2) 26-39 ans	12.8 (18)	27.8 (37)	16.3 (23)*	22.7 (29)
(3) >39 ans	21.2 (57)*	29.2 (74)	8.1 (22)	27.7 (65)
Canton BE	17.5 (86)	27.4 (128)	13.9 (69)	24.0 (106)
Berne	22.3 (112)	31.0 (146)	13.9 (69)	25.7 (118)
Suisse	15.4 (310)	23.7 (450)	12.6 (254)	25.4 (476)

Plusieurs réponses possibles

Sexe - a : *** diff. sig. (p<0.001)

Âge - a : * diff. sig. (p<0.05) entre (2) - (3)

Âge - c : * diff. sig. (p<0.05) entre (2) - (1)/(3), *** diff. sig. (p<0.001) entre (1) - (3)

Âge - d : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (3)

Le Tableau 41 concerne certains actes pouvant survenir dans la rue et déranger les personnes interrogées. En tout, 11.7% des répondants sont ennuyés par quelque chose. La situation jugée la plus dérangeante par ces 57 personnes est le vandalisme (62%) suivie des jeunes qui traînent dans la rue (58.3%), du littering, c'est-à-dire la présence d'ordure (50.2%), des drogués et du trafic de stupéfiants (38.2%) ainsi que des situations dangereuses en matière de circulation routière (23.6%).

Tableau 41 : Y a-t-il des choses dans la rue qui vous dérangent ? Si oui, quoi ? Selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Choses dérangeantes dans la rue, notamment :	(b) Vandalisme	(c) Jeunes qui traînent dans la rue	(d) Littering (présence d'ordure)	(e) Drogueés, trafic de stupéfiants	(f) Situations dangereuse en matière de circulation routière
Canton BE	11.7 (57)	62.0 (36)	58.3 (33)	50.2 (29)	38.2 (22)	23.6 (14)
Berne	22.7 (112)	61.6 (69)	49.1 (55)	57.5 (65)	47.7 (53)	19.5 (22)
Suisse	11.6 (232)	51.8 (120)	50.9 (118)	51.8 (120)	38.8 (90)	13.0 (30)

Plusieurs réponses possibles

5.1.2 Lors d'événements sportifs

Le Tableau 42 indique le sentiment de sécurité des interviewés lors des manifestations sportives. Notons tout d'abord que 46% des interviewés ont répondu « Je n'assiste pas à des manifestations sportives ». 21.1% resp. 60.6% des personnes se sentent très ou assez en sécurité. Plus les personnes sont jeunes, plus elles se sentent en sécurité lors des manifestations sportives. Les 47 personnes (17.6%) qui ne se sentent pas très ou pas du tout en sécurité ont surtout peur des rixes (75.5%) mais aussi des hooligans (58.5%), des supporters ivres (58%) et des engins pyrotechniques (35.5%). De plus, 31% craignent de se retrouver entre la police et les casseurs.

Tableau 42 : Sentiment de sécurité lors des manifestations sportives selon l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

Je me sens...	<26 a.	26-39 a.	>39 a.	Canton BE	Berne	Suisse
...très en sécurité	35.9 (23)*	16.9 (15)	15.8 (18)	21.1 (57)	20.2 (46)	23.5 (273)
...assez en sécurité	50.0 (32)	65.2 (58)	64.9 (74)	61.2 (164)	63.7 (145)	66.7 (775)
...pas très en sécurité	10.9 (7)	16.9 (15)	17.5 (20)	16.0 (43)	14.3 (32)	8.7 (102)
...pas du tout en sécurité	3.1 (2)	1.1 (1)	1.8 (2)	1.6 (4)	1.7 (4)	1.0 (12)
Total	100 (64)	100 (89)	100 (114)	100 (268)	100 (227)	100 (1162)

« Je n'assiste pas à des manifestations sportives » : Canton BE : 46.4% (232), Berne : 55.5% (284), Suisse : 42.9% (873)

Âge : * diff. sig. (p<0.05): Je jünger desto grösser das Sicherheitsgefühl

5.1.3 Dans le trafic

Nous avons demandé aux personnes interrogées si, au cours des 12 derniers mois, elles avaient réellement eu peur d'être victimes d'un accident de la route (Tableau 43). Nous avons seulement posé la question aux usagers de la route de chaque catégorie concernée. Ce sont les cyclistes qui ont le plus souvent eu peur (25.2%), suivis des piétons (22.3%), des automobilistes (18.9%) et des motards (17.6%). Les passagers des transports publics ont eu beaucoup moins peur (5%).

Tableau 43 : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous réellement eu peur d'être victime d'un accident de la route ? Selon la région (taux sur 100 usagers de la route respectifs, nombre de cas entre parenthèses)

	Canton BE	Berne	Suisse
Cycliste	25.2 (96)	40.5 (143)	23.9 (338)
Piéton	22.3 (109)	27.0 (136)	21.2 (424)
Automobiliste	18.9 (80)	16.7 (58)	21.4 (372)
Motard	17.6 (24)	14.5 (15)	18.0 (94)
Transports publics	5.0 (20)	5.2 (25)	4.0 (69)

5.2 Risques personnels / mesures de protection

Nous avons également demandé aux interviewés ce qu'il fallait faire ou non pour éviter d'être victime d'une agression (Tableau 44). Environ 73% des personnes prennent des mesures de protection. Elles évitent notamment certaines personnes (36.7%), certaines places et rues (31.4%) ainsi que les

passages souterrains (23.7%). 10.5% ne sortent jamais seuls, 8% n'utilisent si possible pas de transports publics et 5.8% rentrent avant 20h à la maison. Les femmes prennent plus souvent des mesures de précaution que les hommes. Elles évitent plus souvent certains lieux et sortent moins souvent seules. Les plus de 39 ans évitent moins souvent certaines personnes, mais rentrent plus souvent avant 20h que les jeunes. Finalement, plus le revenu du ménage est élevé, moins les interviewés rentrent avant 20h chez eux.

Tableau 44 : Y a-t-il des choses que vous évitez de faire ou que vous faites afin de ne pas être victime d'un délit ? Selon le sexe, l'âge, le revenu du ménage et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Prendre des mesures de précaution, notamment:	(b) Eviter certaines personnes	(c) Eviter certaines places et rues	(d) Eviter les passages souterrains	(e) Jamais sortir seul	(f) Ne pas utiliser les transports publics	(g) Etre à la maison avant 20h
m	61.5 (152)***	37.1 (93)	25.2 (63)**	13.2 (33)***	3.2 (8)***	8.0 (20)	4.0 (10)
f	84.2 (208)	36.4 (91)	37.6 (94)	34.0 (85)	17.6 (44)	8.0 (20)	7.6 (19)
(1) <26 ans	73.5 (61)	43.4 (36)	35.7 (30)	15.7 (13)	9.5 (8)	4.8 (4)	-
(2) 26-39 ans	71.6 (101)	43.3 (61)	36.2 (51)	22.5 (32)	12.7 (18)	7.0 (10)	1.4 (2)
(3) >39 ans	73.3 (198)	31.3 (86)*	27.6 (76)	26.5 (73)	9.8 (27)	9.5 (26)	9.8 (27)**
(1) <2500	71.4 (20)	31.0 (9)	24.1 (7)	24.1 (7)	13.8 (4)	10.3 (3)	14.3 (4)
(2) 2500-5000	77.5 (86)	36.3 (41)	34.8 (39)	24.8 (28)	10.6 (12)	8.8 (10)	9.7 (11)
(3) 5000-7500	73.3 (96)	35.5 (47)	34.1 (45)	23.5 (31)	8.3 (11)	9.8 (13)	5.3 (7)
(4) >7500	68.5 (102)	37.1 (56)	29.1 (44)	22.5 (34)	7.3 (11)	7.3 (11)	2.0 (3)**
Canton BE	72.9 (360)	36.7 (183)	31.4 (157)	23.7 (119)	10.5 (52)	8.0 (40)	5.8 (29)
Berne	75.1 (377)	40.8 (208)	37.9 (194)	26.5 (135)	4.4 (22)	9.3 (47)	4.3 (22)
Suisse	64.8 (1'297)	31.2 (635)	24.3 (495)	22.9 (466)	7.8 (158)	6.3 (128)	5.7 (116)

Plusieurs réponses possibles

Sexe - a/d/e : *** diff. sig. (p<0.001)

Sexe - c : ** diff. sig. (p<0.01)

Âge - b : * diff. sig. (p<0.001) entre (3) - (2)/(1)

Âge - g : ** diff. sig. (p<0.01) entre (3) - (1)/(2)

Haushaltseinkommen - g : ** diff. sig. (p<0.01) entre (4) - (1)/(2)

5.3 Problèmes à résoudre et mesures pour la circulation routière

Nous avons demandé aux répondants quels problèmes de sécurité étaient les plus urgents à résoudre selon eux (Tableau 45).

Tableau 45 : Problèmes de sécurité les plus urgents à résoudre dans la commune selon le sexe, l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Il n'y a pas de problèmes urgents	(b) Vandalisme	(c) Groupes de jeunes qui traînent dans la rue	(d) Circulation routière	(e) Délinquance juvénile	(f) Cambriolages, vols, brigandages	(g) Trafic de stupéfiants	(h) Tapage nocturne
m	36.4 (91)*	29.6 (74)	22.0 (55)	21.2 (53)	16.3 (41)	16.4 (41)	9.6 (24)	7.2 (18)
f	28.0 (70)	28.4 (71)	24.9 (62)	24.4 (61)	20.5 (51)	13.6 (34)	12.4 (31)	10.0 (25)
(1) <26 ans	41.7 (35)	21.7 (18)	20.5 (17)	10.7 (9)	25.0 (21)	12.0 (10)	11.9 (10)	4.8 (4)
(2) 26-39 ans	31.9 (45)	31.7 (45)	29.1 (41)	24.1 (34)*	22.7 (32)	17.6 (25)	11.3 (16)	8.5 (12)
(3) >39 ans	29.5 (81)	29.8 (82)	21.5 (59)	25.8 (71)**	14.2 (39)*	14.5 (40)	10.9 (30)	10.2 (28)
Canton BE	32.2 (161)	29.1 (145)	23.4 (117)	22.7 (114)	18.4 (92)	14.9 (74)	11.1 (56)	8.7 (44)
Berne	20.7 (106)	24.2 (124)	40.2 (205)	19.8 (101)	23.0 (117)	21.3 (109)	14.0 (72)	19.5 (100)
Suisse	31.5 (640)	27.4 (557)	21.3 (433)	21.0 (428)	16.2 (330)	19.1 (389)	12.5 (254)	9.0 (183)

Plusieurs réponses possibles

Sexe - a : * diff. sig. (p<0.05)

Âge - d : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (2), ** diff. sig. (p<0.01) entre (1) - (3)

Âge - e : * diff. sig. (p<0.05) entre (3) - (1)/(2)

Notons tout d'abord que 32.2% sont d'avis qu'il n'y a pas de problème urgent. D'après les 68% restant, les problèmes les plus urgents sont le vandalisme (29.1%), suivis des groupes de jeunes qui traînent dans la rue (23.4%), de la circulation routière (22.7%), de la délinquance juvénile (18.4%), des cambrio-

lages, vols et brigandages (14.9%), du trafic de stupéfiants (11.1%) et finalement des tapages nocturnes (8.7%). Les femmes estiment qu'il y a plus de problèmes urgents que les hommes. En ce qui concerne l'âge, on constate que les moins de 26 ans considèrent la circulation routière comme moins problématique que les autres tranches d'âge. Inversement, ils considèrent plus souvent la délinquance juvénile comme étant un problème urgent.

Pour finir, nous leur avons demandé comment on pouvait, à leur avis, augmenter la sécurité en matière de circulation routière dans leur quartier (Tableau 46). 61.4% des personnes sont d'avis que certaines mesures augmenteraient la sécurité, telles que davantage de contrôles policiers (26%), des constructions ou marquages qui séparent mieux les cyclistes et les voitures (21.3%), des constructions pour réduire la vitesse (18.8%) ainsi que des zones 30 (18.4%). Les plus de 26 ans souhaitent plus souvent des mesures que les jeunes.

Tableau 46 : Comment pourrait-on augmenter la sécurité en matière de circulation routière dans votre quartier ? Selon l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Certaines mesures pourraient augmenter la sécurité, notamment:	(b) Davantage de contrôles de police	(c) Séparation des cyclistes et automobilistes	(d) Constructions pour réduire la vitesse	(e) Zones 30
(1) <26 ans	45.7 (37)**	16.7 (14)*	15.7 (13)*	11.9 (10)	12.0 (10)
(2) 26-39 ans	65.2 (90)	25.5 (36)	28.9 (41)	21.8 (31)	19.7 (28)
(3) >39 ans	64.3 (171)	29.1 (80)	22.2 (61)	19.3 (53)	19.6 (54)
Canton BE	61.4 (298)	26.0 (130)	23.1 (116)	18.8 (94)	18.4 (92)
Berne	64.4 (314)	34.1 (174)	20.1 (102)	24.5 (125)	22.8 (116)
Suisse	59.7 (1'167)	22.7 (462)	21.4 (436)	18.7 (380)	20.0 (408)

Plusieurs réponses possibles

Âge - a : ** diff. sig. (p<0.01) entre (1) - (2)/(3)

Âge - b : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (3)

Âge - c : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (2)

Conclusion

1. L'étude sur la criminalité dans le canton de Berne a montré que celle-ci fait aujourd'hui partie des expériences d'une proportion non négligeable de la population. Le nombre de personnes concernées est substantiel, surtout dans une perspective un peu plus longue (5 ans).
2. Dans la mesure où des comparaisons sont possibles avec d'autres cantons, on observe dans le canton de Berne, des taux relativement stables pour chaque type de délit.
3. Par rapport aux études suisses des années précédentes (2000 et 2005), on constate que dans le canton de Berne, les vols de voitures et d'objets dans la voiture ainsi que les vols de motos se sont stabilisés voire ont légèrement augmenté. Il en va de même pour une partie de la criminalité exercée sur Internet aussi bien que pour les délits concernant les moyens de paiement électroniques ou encore pour les délits de victimisation sexuelle (harcèlement) envers des femmes.
4. Une tendance croissante est constatée pour les cambriolages, les tentatives de cambriolage et les brigandages. En outre, les vols de biens personnels ainsi que les menaces et la violence (y compris les lésions corporelles) ont nettement augmenté. Le canton de Berne présente des taux plus élevés que la moyenne suisse pour ces deux derniers types de délits. Ils sont du même ordre de grandeur que ceux d'autres cantons avec des grandes villes (Zurich, St. Gall).
5. La tendance à signaler un délit a plutôt diminué en Suisse. Dans le canton de Berne, il manque des données de référence pour les années antérieures. Les taux se situent vers la moyenne suisse.

6. La satisfaction concernant le travail policier - juste après une victimisation mais aussi plus globalement - est très élevée en Suisse.
7. Les interviewés jugent l'évolution de la présence et de la qualité policières différemment selon les cantons et les communes. Les personnes plus âgées voient plus souvent une diminution de leur présence. Les personnes interrogées dans le canton de Berne évoquent cette diminution plus souvent que les interviewés des autres cantons.
8. La majorité des personnes interrogées est satisfaite du nombre des contrôles de circulation routière et de stationnement. Mais les interviewés souhaiteraient davantage de contrôles de cyclistes. A cet égard, les Bernois ne diffèrent pas des autres citoyens suisses.
9. Les avis divergent en ce qui concerne les relations publiques de la police (notamment en ce qui concerne les campagnes d'information et de prévention). Cependant, on observe qu'en règle générale le public cible est atteint. Les différences intercantionales ne sont pas significatives.
10. Les rapports entre le sentiment d'insécurité et la situation sécuritaire sont complexes. Toutefois, dans le canton de Berne, le taux de personnes embarrassées par certains problèmes est plutôt élevé. Certes, la criminalité objectivement plus élevée se fait sentir mais d'autres facteurs comme, par exemple, le style de vie, entrent probablement aussi en ligne de compte.
11. La sécurité en matière de circulation routière est jugée, dans le canton de Berne de la même manière que par les autres citoyens suisses. Ce sont les cyclistes et les piétons qui craignent le plus d'être victimes d'accidents.

Bibliographie

AEBI, M. F., AUBUSSON DE CAVARLAY, B., BARCLAY, G., GRUSZCZYNSKA, B., HARRENDORF, S., HEISKANEN, M., HYSI, V., JAQUIER, V., JEHLE, J.-M., KILLIAS, M., SHOSTKO, O., SMIT, P. & PÓRISDÓTTIR, R. (2010). *European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics. 4th Edition*. Den Haag : Boom Juridische uitgevers. *Onderzoek en beleid* series, no. 285, Ministry of Justice, Research and Documentation Centre (WODC).

JANN, B. (2007). Überlegungen zum Berner Stichprobenplan. *Swiss Journal of Sociology*, 33 (2), 307 – 325.

KILLIAS, M. (1989). *Les Suisses face au crime. Leurs expérience et attitudes à la lumière des enquêtes suisses de victimisation*. Grösch : Rüegger.

KILLAS, M., HAYMOZ, S. & LAMON, P. (2007). *Swiss Crime Survey. La criminalité en Suisse et son évolution à la lumière des sondages de victimisation de 1984 à 2005*. Berne : Stämpfli.

KILLIAS, M., KUHN, A. & AEBI, M. F. (2011). *Précis de criminologie – une perspective européenne*. Berne : Stämpfli. 3ème édition.

VAN DIJK, J. J. M., MAYHEW, P. & KILLIAS, M. (1990). *Experiences of crime across the world: Key findings from the 1989 International Crime Survey*. Deventer : Kluwer Law and Taxation.

Annexes

Tableau 47 : Prévalences lors des anciens sondages de victimisation suisses sur 1, resp. 5 ans (sans les délits subis à l'étranger), nombre de victimes sur 100 personnes, resp. ménages (le cas échéant avec les véhicules en question ; Killias et al. 2007)

		1984/86	1988	1995	1997	1999	2004
Vol de voiture	1 a.	0.4	0.0	0.0	0.2	0.4	0.2
Vol de voiture	5 a.	0.9	1.0	0.5	0.5	1.7	1.0
Vol de moto	1 a.	14.2	4.4	4.4	1.4	1.0	3.2
Vol de bicyclette	5 a.	6.9	4.6	8.9	5.9	6.5	6.4
Cambriolage	1 a.	0.8	1.0	1.3	1.5	1.1	1.1
Cambriolage	5 a.	3.4	4.0	5.8	4.8	5.0	5.1
Brigandage	1 a.	0.5	0.3	0.8	0.3	0.6	0.7
Brigandage	5 a.	1.0	1.4	1.6	1.0	1.4	2.1
Violence/menaces	1 a.	1.1	1.2	3.0	1.9	2.5	2.5
Violence/menaces	5 a.	2.2	3.7	5.9	4.5	7.0	7.2
Victimisation sexuelle	1 a.	0.2	1.1	3.3	1.4	1.9	2.8
Victimisation sexuelle	5 a.	0.4	5.1	9.6	4.4	4.8	6.0

Tableau 48 : Délits contre la personne : prévalences moyennes (sur 5 ans) lors des anciens sondages de victimisation européens (en pourcent; Aebi et al. 2010)

	Violence/Menace		Brigandage		Victimisation sexuelle		Vol simple	
	1984-1997	1995-2004	1984-1997	1995-2004	1984-1997	1995-2004	1984-1997	1995-2004
Allemagne	9.3	12.1	3.0	1.8	7.9	11.0	13.3	14.7
Autriche	6.1	8.6	1.1	2.2	10.2	12.0	12.8	16.4
Belgique	5.3	9.5	3.6	3.7	4.0	4.6	12.9	14.5
Espagne	7.7	9.7	9.2	5.9	7.0	1.8	13.5	12.4
Estonie	11.5	12.5	7.7	8.2	4.8	7.6	15.2	17.1
Finlande	10.6	11.0	2.4	2.3	7.3	7.0	10.1	9.6
France	9.3	10.5	3.5	3.3	3.9	2.9	13.1	11.0
Grande-Bretagne	9.0	14.0	2.5	4.8	4.5	5.4	10.5	13.7
Italie	3.4	4.1	4.8	2.6	6.4	2.9	9.8	10.7
Lituanie	10.6	8.7	4.8	6.2	3.9	2.7	20.5	13.5
Norvège	8.2	10.5	1.5	2.4	4.6	9.3	8.3	18.4
Pays-Bas	10.1	12.0	2.4	3.5	7.1	8.8	15.4	15.1
Pologne	8.0	8.0	4.0	4.5	4.8	2.6	17.7	13.6
Slovénie	10.7	6.9	2.3	3.2	6.6	4.4	8.5	6.8
Suède	10.5	12.0	1.6	2.5	5.2	9.2	14.1	13.0
Suisse	5.6	8.7	2.4	2.8	7.9	8.9	17.6	18.7
Moyenne	8.5	9.9	3.6	3.7	6.0	6.3	13.3	13.7
Minimum	3.4	4.1	1.1	1.8	3.9	1.8	8.3	6.8
Maximum	11.5	14.0	9.2	8.2	10.2	12.0	20.5	18.7

Tableau 49 : Délits contre le ménage : prévalences moyennes (sur 5 ans) lors des anciens sondages de victimisation européens (en pourcent; Aebi et al. 2010)

	Cambriolage		Vol de voiture		Vol d'objet dans la voiture	
	1984-1997	1995-2004	1984-1997	1995-2004	1984-1997	1995-2004
Allemagne	4.7	3.5	1.9	2.0	14.8	10.1
Autriche	2.6	4.2	0.6	1.1	5.3	9.2
Belgique	7.2	10.0	3.9	3.8	10.6	13.6
Espagne	5.7	5.2	5.2	6.1	24.0	18.1
Estonie	15.1	14.3	3.2	3.6	16.6	19.0
Finlande	1.8	3.1	1.8	3.1	8.9	9.8
France	10.1	7.3	8.1	5.3	22.4	16.7
Grande-Bretagne	10.2	10.0	8.4	7.7	17.8	19.4
Italie	8.6	10.5	6.7	6.3	21.8	10.2
Lituanie	12.1	9.7	2.7	4.5	16.4	20.3
Norvège	3.1	4.9	2.7	3.6	9.0	12.4
Pays-Bas	9.5	7.7	2.2	2.9	17.9	16.0
Pologne	5.8	5.7	2.1	2.8	12.4	13.2
Slovénie	6.0	4.4	1.2	0.9	13.8	9.5
Suède	4.7	4.7	5.5	4.8	15.8	16.7
Suisse	5.0	6.7	1.0	1.5	9.4	8.9
Moyenne	7.0	7.0	3.6	3.8	14.8	13.9
Minimum	1.8	3.1	0.6	0.9	5.3	8.9
Maximum	15.1	14.3	8.4	7.7	24.0	20.3

Tableau 50 : Cantons et communes qui ont participé à l'étude approfondie.

Approfondissement cantonal	Commune / Ville
Argovie	
Berne	Berne Bienna/Bienne Burgdorf Interlaken Köniz Langenthal Canton NE Lyss Moutier Münchenbuchsee Nidau Ostermundigen Saanen Spiez Steffisburg Thun Zollikofen
Fribourg	
Neuchâtel	Neuchâtel
Soleure	
St. Gall	
Zürich	Zürich Winterthur Wädenswil Schaffhausen

Tableau 51: Intervalles de confiance

Taille de l'échantillon	Risque d'erreur	Pourcentages trouvés									
		1%	2%	3%	4%	5%	6%	7/8%	9/10%	19-22%	41-59%
500	5%	±1.1%	±1.4%	±1.6%	±1.9%	±2.0%	±2.2%	±2.4%	±2.7%	±3.6%	±4.4%
	10%	±0.7%	±0.9%	±1.1%	±1.3%	±1.4%	±1.5%	±1.7%	±1.9%	±2.6%	±3.1%
2'000	5%	±0.5%	±0.6%	±0.8%	±0.9%	±1.0%	±1.1%	±1.2%	±1.3%	±1.8%	±2.2%
	10%	±0.3%	±0.4%	±0.5%	±0.6%	±0.7%	±0.8%	±0.8%	±0.9%	±1.3%	±1.6%

Exemple : Les régions A et B sont comparées l'une avec l'autre. Dans chaque région, la taille de l'échantillon se chiffre à 500 personnes. Dans la région A, 2% des personnes interrogées ont été victime d'un délit précis. L'intervalle de confiance s'élève, dans ce cas, à 1.4%, c'est-à-dire que le « vrai » pourcentage peut donc varier, avec une probabilité de 95%, de 0.6 à 3.4%. Dans la région B, 5% des personnes ont été victimes. Selon le tableau, cette valeur se situe en réalité entre 3 et 7%. (5% ± 2%). Puisque les deux intervalles de confiance se recoupent (la valeur maximale de la région A est de 3.4%, la valeur minimale de la région B est de 3%), la différence entre les deux régions est statistiquement non-significative ; ceci avec un risque d'erreur de 5%.

Si, dans chaque région, 2'000 personnes avaient été interrogées, la valeur maximale dans la région A serait de 2.6% (2% ± 0.6%) et la valeur minimale de la région B serait de 4.0% (5% ± 1%). Les deux intervalles de confiance ne se recoupant pas, la différence entre les deux régions serait donc statistiquement significative.

Etant donné qu'il s'agit de taux de victimisation relativement bas, on peut également considérer un risque d'erreur de 10%. Par conséquent, l'intervalle de confiance pour la région A (à nouveau pour un échantillon de 500 personnes) se situerait entre 1.1 et 2.9% (2% ± 0.9%) et celui de la région B entre 3.6 et 6.4% (5% ± 1.4%). Dans ce cas, les deux intervalles ne se recouvreraient pas non plus et la différence entre les deux groupes pourrait donc être considérée - avec un risque d'erreur de 10% - comme statistiquement significative.